

AR PREFECTURE

006-210600540-20210415-0382021-DE
Reçu le 28/04/2021

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°038/2021

OBJET : Service urbanisme : Retrait de la délibération n°095/2018 portant sur le débat des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

L'an deux mille vingt et un, le 15 du mois d'avril à 09h30

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'espace Jean FERRAT, sous la présidence de **Monsieur Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2021.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Michaël TRUCCHI / Bouabdallah LAFTAS / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Françoise DAMILANO / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX / Maëva THOMMERET.

PROCURATIONS : Thierry VISSIAN à Romain BIANCHI / Kathy NICOLAS à Philippe MINEUR / Vanessa BEAUJAUD à Catherine DINI / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL à Alexandra RUSSO / Jean-Marc OCCHIROSSI à Sandrine GUGIELMINO.

ABSENT : Gracienne DODAIN

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le code général des collectivités locales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-34 et R.153-12,

Vu la délibération n° 095/2018 en date du 27 août 2018 relative au Projet d'aménagement et de développement Durables – Débat,

Considérant la nécessité de modifier le PADD suite à la caducité du SCoT du Pays des Paillon, à la prise en compte des objectifs du SRADDET et à la prise en compte de certains projets.

Considérant qu'il convient de retirer la délibération n° 095/2018 en date du 27 août 2018.

Après en avoir délibéré,

Il est **décidé** au Conseil municipal de procéder au retrait de la délibération n° 095/2018 en date du 27 août 2018 relative au Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

Absents : 1

Contre : 4

Abstentions : 0

Pour : 22

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI

Maire de DRAP



Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :26/04/2021
et publication en mairie le : 28/04/2021